ON RÉCLAME UNE ENQUÊTE

Une lettre qui n'est pas anonyme, nous signale que des faits absolument blâmables se déroulent assez fréquemment chez un négociant habitant à proximité de la place des Patiniers.

Il y a trois semaines environ, il frappait avec une telle violence l'un de ses enfants, que celui-ci dut s'aliter. Vendredi dernier il s'en prenait cette fois à son jeune apprenti âgé de treize ans, dont les parents habitent une commune du Pas-de-Calais. Il fit preuve d'une telle brutalité que l'enfant eut toute la figure ensanglantée. Cette scène se serait déroulée, paraît-il, devant plusieurs témoins, mais par crainte de représailles, personne n'a osé porter plainte à la police. Des voisins, indignés, réclament une enquête.

UNE FAUSSE QUÊTEUSE

Aglaé Thibault, 48 ans, rattacheuse, demeurant à Templemars, était surprise hier, rue du Long-Pot, au moment où elle quêtait en faveur d'orphelins imaginaires.

Conduite au poste, on trouva sur elle plusieurs objets provenant de vols dans les bazars.

Elle a été déférée au Parquet pour vols et mendicité.

Contre la Toux

rien ne vaut le traitement végétal préparé par Mlles Assoignon, herboristes de 1re classe, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. La boîte 0 fr. 50, par poste 0 fr. 65. Toutes les plantes qui guérissent. Produits de régimes, etc. Téléphone 26.35.

EXAMENS DE STÉNOGRAPHIE ET DE DACTYLOGRAPHIE

Les résultats des examens du 20 avril dernier viennent d'être communiqués au groupe de Lille par l'association sténographique unitaire qui, on le sait, corrige les épreuves de la province :

Sont reçus :

Examen professionnel (150 mots) : M. Roussel Maurice.

Examen commercial supérieur (120 mots): Mlle Batard Marie, M. Deflandre Gustave, Mlle Delcesllia Madeleine.

Examen commercial (100 mots) : Mlle Vaucempt Marguerite.

Examen pratique élémentaire (75 mots) : M. Gourdin Maurice, Mlle Guilmot Julie, M. Pratte André, Mlle Roussel Marie-Louise.

Examen théorique : M. Arnaud Germaine, M. Basselle André, M. Bernard Louis, Mlles Doudin Claire, Lefebvre Louise, MM. Luet Clotaire, Mengé Victor, Mlles Ringot Jeanne, Ringot Antoinette, Spiess Antoinette, Stock Léontine, Widaux Valentine.

Examen préparatoire : Mlles Bonne Yvonne, Bouvel Alice, Chombart Marguerite, Coes Dermaine, Delisrs Germaine, Dennetières Julienne, Dupire Suzanne, Leblon Andrée, Lefranc Marie-Louise, Lelièvre Angèle, M. Proix Georges, Mlles Robin Marie, Roussel Suzanne, Van de Naele Juliette.

Examen de dactylographie pratique: Mlles Bouvel Alice, Broussous Juliette, Camier Flore, Planchon Marie.

Examen de dactylographie préparatoire : M. Audineau Georges, Mlles Décobert Antoinette, Duplus Suzanne, Ghys Flore, Hanot Julienne, Labaeye Madeleine, Lelièvre Angèle, M. Mangé Victor, Mlles Meynaert Berthe, Mortaigne Marthe, Roussel Jeanne, Van Brussel Florine.

Le prochain examen de l'association sténographique aura lieu en novembre prochain.

Les personnes qui désireraient s'y faire inscrire peuvent en faire la demande à l'association sténographique, 36, rue Nicolas-Leblanc, Lille.

LA VIE LILLOISE

Les bureaux de l'état civil ont enregistré au cours de la 22e semaine, du 25 au 31 mai, 96 naissances, 11 mort-nés, 48 mariages et 95 décès.

La rougeole, qui semblait disparaître pendant les semaines précédentes, s'est soudainement accentuée. 22 cas ont été constatés, dont 1 décès.

La tuberculose continue ses ravages et a causé 12 décès. La coqueluche 4, la pneumonie 2, le cancer 8 et la bronchite 4.

HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Le service vétérinaire des halles et marchés, ainsi que celui des abattoirs, a effectué pendant le mois de mai 1913, les saisies ci-après : aux abattoirs, 141 saisies formant un total de 6.346 kilos de viande.

Aux halles et marchés : 65 saisies comprenant 2.277 kilos de poissons divers. 1.851 kilos de viande, 160 kilos de légumes, 132 kilos de fruits, 20 kilos de levure, 7 kilos de fromage.

Le nombre des bestiaux visités sur le marché aux abattoirs a été de 983 têtes de gros bétail ; de 863 veaux.

On a abattu 10.945 animaux divers pour l'alimentation.

Aucune maladie contagieuse n'a été constatée ni au marché des abattoirs, ni au marché de la place Philippe-de-Girard.

La Préfecture a reçu 78 déclarations de tuberculose constatée après abatage, et 11 déclarations diverses.

Le service vétérinaire du marché-aux-chevaux a visité 836 chevaux, 6 ânes, 6 mulets.

TAXE OFFICIEUSE DU PAIN

Pain de fleur ou de gruau, le kilo, 0 fr. 41; pain blanc, le kilo, 0 fr. 39 ; pain bis ou de ménage, le kilo, 0 fr. 35.

ROUBAIX

Caisse des Ecoles

Une importante réunion. — Les budgets. — Le grand air pour les Petits. — L'Excursion Scolaire à Malo.

Le Comité de la Caisse des Ecoles s'est réuni mercredi soir, dans une des salles de la Mairie de Roubaix, sous la présidence de M. Thérin, adjoint au Maire, chargé de l'Instruction publique. M. Prot, inspecteur primaire de la circonscription de Roubaix-Tourcoing, assistait à la réunion.

Après lecture, le procès-verbal de la séance du 7 février dernier est approuvé sans observation.

Est approuvé le compte administratif de l'exercice 1912 qui se résume comme suit : recettes, 218.662 fr. 60 ; dépenses, 232.565,06. Excédent des dépenses sur les recettes : 15.902 fr. 46. Reliquat de l'exercice 1911 : 24.027 fr. 52. A reporter au budget supplémentaire de 1913 : 8.125 fr. 06.

Le budget supplémentaire de l'exercice 1913 comprend : en recettes le reliquat de l'exercice 1912, soit 8.125 fr. 06 ; en dépenses, distribution de vêtements aux élèves nécessiteux des Ecoles communales, 4.500 fr. ; restes à payer en 1912 : 516 fr. 47 ; distribution de gâteaux aux élèves des Ecoles primaires à l'occasion de la fête scolaire du 16 mars dernier ; 750 francs ; frais de surveillance des enfants au Sanatorium, 1.500 fr.; subside à la Fédération des Amicales laïques pour l'œuvre des colonies scolaires de vacances, 500 francs. Total : 7.766 fr. 47. Excédent de recettes : 358 fr. 59. Ce budget est approuvé.

Est approuvé également le marché de gré à gré à passer pour réparations aux cuisinières des cantines scolaires.

M. le sous-inspecteur des denrées alimentaires chargé de la vérification de la viande destinée aux Cantines scolaires, ayant donné toute satisfaction dans l'accomplissement de son importante mission, le Comité de la Caisse des Ecoles décide de lui adresser, avec ses vives félicitations, une gratification de 100 francs.

L'excursion à la mer

C'est le jeudi 10 juillet prochain qu'aura lieu l'excursion à Dunkerque-Malo-les-Bains offerte chaque année par la Caisse des Ecoles aux élèves des Ecoles primaires ayant obtenu le certificat d'études.

Sur la proposition de M. Marius Véran, des démarches seront faites auprès de la direction de la Compagnie du Nord afin d'obtenir un train composé uniquement de voitures à couloir. Chacun fut d'avis pour reconnaître que le matériel servant ordinairement à la composition d'un train spécial destiné à transporter une caravane de bambins, était par trop défectueux et incommode. Espérons que M. le Maire obtiendra gain de cause auprès de la Compagnie du Nord.

M. Véran avait également demandé une modification de l'horaire du train : départ plus tôt de Roubaix et plus tard de Dunkerque, mais après l'intervention de M. l'Inspecteur, chacun fut d'avis de ne rien changer, dans l'intérêt des enfants et des parents.

Les banquets auront lieu comme les années précédentes, au Bouillon Duvet, avenue Bel-Air, à Malo-les-Bains.

Les Colonies de Vacances

Conformément au désir exprimé par le Comité, lors d'une réunion précédente, M. Jean De Rycke donne lecture du rapport qu'il a rédigé sur les premiers résultats obtenus par la Colonie scolaire de vacances « Le Grand Air pour les Petits ».

L'année dernière, 39 bambins ont été expédiés au Nouvion. Cette année, cent écoliers iront gratuitement respirer l'air pur et sain de la forêt, en compagnie de 20 autres camarades dont le séjour au Nouvion sera payé par les familles.

Le départ aura lieu au début d'août. Le Comité félicite M. De Rycke pour sa très intéressante communication.

M. l'Inspecteur primaire annonce qu'il va demander à la Mutualité Scolaire de s'intéresser à l'œuvre des Colonies de Vacances.

En sa qualité de président de la Fédération des Comités de fêtes de quartiers, M. Paul Douai, directeur du Théâtre du Fontenoy, informe ses collègues de la Caisse des Ecoles qu'à chaque fête de quartier, la petite fleur sera vendue au profit de l'œuvre « Le Grand Air pour les Petits ». M. Douai est vivement félicité par ses collègues.

Le Comité demande que la petite fleur blanc soit vendue le 14 juillet au profit des Colonies scolaires de vacances.

M. Thérin promet à ses collègues de faire donner un avis favorable par la Commission municipale des fêtes.

Il est plus de huit heures lorsque cette importante réunion prend fin.

LA GRANDE CORRIDA DU 8 JUIN A ROUBAIX

Les superbes produits espagnols de la race bovine qui seront travaillés dimanche prochain lors de la grande corrida de toros qui a lieu aux arènes Barbieux sont arrivés en gare de cette ville et expédiés aux corrals des arènes. Ceux-ci seront ouverts au public, ainsi que nous l'avons annoncé, dès vendredi et les spectateurs de dimanche pourront ainsi se rendre un compte exact de la valeur des sujets qui se produiront deux jours après en une manifestation tauromachique qui s'annonce splendide.

C'est jeudi que s'est ouvert aux arènes l'unique bureau de location en vue de la corrida du 8 juin. Ce bureau permanent fonctionne de 9 h. à midi et de 2 h. à 7 h. jusque dimanche.

La corrida commencera à trois heures de l'après-midi et débutera par l'impressionnant défilé des quadrilles, matadors et toute la troupe au son de la marche de « Carmen ».

Des services spéciaux de tramways seront assurés pour toutes les directions.

CERCLE ORPHÉONIQUE LES XL

Vendredi soir, à 8 heures, au local, répétition générale des chœurs pour le concours de Sèvres.

LAS DE VIVRE

Atteint de neurasthénie depuis quelques mois, un cabaretier de la rue de la Mackellerie, Carlos Lacheretz, 56 ans, qui exerçait en outre la profession de rentreur, s'est pendu, mercredi soir, dans le grenier de son habitation.

UNE BALLE DANS LA CUISSE

Engagé volontaire, M. Gaston Gilmant, demeurant rue Saint-Maurice, 44, préparait sa valise avant de se mettre en route pour rejoindre son régiment.

En manœuvrant un revolver placé dans l'armoire, il pressa par mégarde la détente et une balle lui traversa la cuisse gauche. Bien que la blessure ne soit pas grave, Gilmant a été transporté à la Fraternité.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

LA VALSE DES BÉCANES

Mercredi matin, un malfaiteur inconnu a dérobé le vélo de M. Edmond Carnier, directeur de la Société Omnium d'Installations Electriques, rue de la Fosse-aux-Chênes, 61.

Cette machine qui était déposée dans le vestibule de la maison, porte la marque Peugeot, N° 216.252 et a une valeur de 225 francs.

La police a ouvert une enquête.

INDÉSIRABLE

Le service de la sûreté a arrêté, mercredi soir, rue du Grand-Chemin, le nommé Vandersoupel Charles, 30 ans, charpentier en fer, demeurant rue de Thionville, 15, à Croix inculpé d'infraction à un arrêté d'interdiction de séjour pris contre lui en 1909.

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Au cours du Congrès de la Fédération du Nord de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, notre ami Albert Chevalier, imprimeur, délégué cantonal, a été élu vice-président.

Voici la composition du bureau de cette Fédération :

Président, M. Ch. Valentin, avocat à Dunkerque ; vice-présidents, MM. Dr Cathelotte, conseiller général de Berlaimont ; Degrémont, industriel au Cateau ; Chevalier. Secrétaire général, M. E. Jacquet, courtier en vins à Lille ; secrétaire, M. Meurillon, conducteur des Ponts et Chaussées à Hazebrouck ; trésorier, M. Camelin, agent d'assurances à Lille.

FÉDÉRATION POUR LE PERFECTIONNEMENT DU TIR A L'ARME DE GUERRE A LONGUE PORTÉE

On nous demande de bien vouloir publier :

Le plus grand devoir

Le dévouement à la Patrie : Y mettre toute son âme, travailler à sa grandeur et se préparer à pouvoir la défendre si elle était attaquée. Ce devoir doit être compris de tous les Français. Il faut que chaque homme, à partir de 17 ans, soit à même de se servir d'un fusil, c'est une obligation, une nécessité, étant donné que nous voulons rester Français avant tout. Qu'ils viennent nombreux tous ceux qui n'ont pu encore se faire inscrire à la Fédération pour le perfectionnement du tir. Ceux qui ne savent pas tirer, on leur apprendra ; ceux qui savent tirer se perfectionneront. Tous les jeunes gens qui ne font partie d'aucune société de préparation militaire, ont grand intérêt à venir grossir nos rangs. Les bons tireurs dans les régiments sont très bien vus de leurs chefs et obtiennent plus facilement des permissions.

Il ne reste que les dimanche 8 et 15 juin pour se faire inscrire, pour 1 fr. 50 les hommes font leurs tirs et profitent de tous les concours.

C'est un devoir pour tous, pour conserver la France grande et forte.

Les adhésions seront reçues le dimanche 8 juin, à la Chambre de Commerce, 3, rue du Château. Pour les adhésions : M. Carbonnelle ; pour la remise des cartes : M. Charles Facques.

Tir le dimanche 8 juin, au stand de Tir National, de 8 h. et demie à 11 h. trois quarts section F. Commissaire, M. le capitaine Dutat ; instructeur, M. Georges Morette.

De 2 heures à 6 heures, sections D et E. Section D, commissaire, M. Louis Raux ; section E, commissaire, M. Gustave Houzet; instructeur, M. J.-D. Lezy.

Les membres de la section F dont le tour a été passé en mai, par suite d'une erreur de transmission, auront droit à deux paquets de cartouches au lieu d'un à la séance du 8 juin.

MOTO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE

Le Moto-Club du Nord de la France organise pour le 8 juin une excursion sur Tournai et Beloeil avec le concours de l'Auto-Moto-Club du Hainaut.

Les départs auront lieu à 8 heures et demie, de la Fontaine des Trois-Grâces, à Roubaix, et de l'Elysée, à Lille.

La jonction des deux groupes se fera à Tournai, près de l'Hôtel des Neuf-Provinces, place de la gare. Ensuite départ en groupe pour Beloeil, visite du parc, dîner à l'Hôtel des Touristes.

Départ de Beloeil à 5 heures du soir. Ceux qui désirent prendre part à cette excursion sont priés d'envoyer leur adhésion le plus tôt possible au siège social, 11, contour St-Martin, Roubaix, pour l'organisation du banquet.

AMICALE RUE DES ARTS

Réunions. — Ce soir, au siège social, 130, rue des Arts. A 8 heures, réunion générale des sections athlétiques. Engagements et nouvelle organisation. Présence indispensable.

A 8 heures, réunion de la Commission de tir ; concours des scolaires et grand concours d'été. Championnats. Challenge Schiller.

A 9 heures, réunion très importante du Comité. Le président compte sur la présence de tous les commissaires.

Excursion au Mont-de-l'Enclus. — Les adhésions seront encore reçues par exception, dimanche toute la journée par les membres du Comité. Dernier délai absolu.

Excursion à Gand. — Le Comité rappelle que l'excursion à l'Exposition de Gand est fixée au dimanche 13 juillet prochain. Le prix — très réduit — sera fixé incessamment.

ASSOCIATION DES A. E. DE L'INSTITUT TURGOT

Dimanche 8 juin et suivants jusqu'au 20 septembre l'Association offre à ses membres actifs et honoraires un grand concours de tir au fusil et à la carabine.

Le règlement est affiché au stand.

Le Challenge G. Schiller se tira tous les dimanches jusqu'à fin juillet ; pour cette épreuve les munitions sont gratuites.

Le 8 juin, commissaire de service, M. Charles Delecluse.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs et amis, la Maison de santé du **Docteur MUSIN,** Chaussée Périgord, AMIENS. Traitement des maladies mentales et nerveuses, pension modérée. no.71

TOURCOING

Les arguments de M. F. D.

La lettre que M. Dron a adressée dernièrement au *Journal de Roubaix* a été un rude coup pour M. F. D., le jeune rédacteur tourquennois de ce clérical quotidien.

M. F. D. est encore tout meurtri. Il ne peut pas digérer la volée de bois vert que lui administra l'honorable député-maire.

Aussi cherche-t-il à calmer sa mauvaise humeur en se livrant à de continuelles attaques contre M. Dron.

M. F. D. se bat inutilement le flanc, ses attaques ne portent pas. L'article « Au Conseil municipal » qu'il sert à ses lecteurs est plutôt un palaquès qu'autre chose. Il y a du sérieux et du comique.

Tout d'abord M. F. D. critique l'absence de M. Dron à la dernière réunion du Conseil. Parbleu, M. Dron n'approuve pas la loi militaire telle qu'elle est proposée par le Ministère et M. F. D. en est un chaud partisan. On comprend facilement qu'il trouve mauvais qu'un membre de l'opposition reste à son poste au moment de la discussion. M. Dron est resté au poste où le voulait le devoir. Il a bien fait. Sa présence à Tourcoing n'était pas nécessaire, les adjoints sont là le cas échéant pour le remplacer.

Voilà la partie comique de l'article.

La réunion du Conseil municipal a eu lieu seulement le 3 juin. Savez-vous pourquoi ? La loi, me direz-vous n'oblige pas les conseillers à se réunir plus tôt. « Vous n'y êtes pas. M. F. D. a trouvé une raison. Ne riez pas. La voici ;

Tout cela, parce qu'il y a maintenant une opposition. Tant qu'il n'y a personne pour contredire M. le maire, tant qu'on est de son avis, c'est parfait ; mais si par hasard, on en diffère, alors rien ne va plus. »

En voilà une découverte ! Tous ceux qui connaissent le caractère de notre député, s'ils ont lu l'article de M. F. D., ont dû dire : « Journaliste, vous êtes malade ».

M. Dron, il l'a maintes fois montré, et personne n'en doute, n'est pas homme à se laisser intimider par quiconque. Il sait, quand il le faut, prendre les responsabilités qui lui incombent. M. F. D. le sait bien. Il sent lui-même la faiblesse de ses arguments.

Mais le comique continue. Voyez : A propos des garanties nouvelles relatives à l'emprunt pour l'extension du réseau électrique demandées par l'autorité supérieure, le jeune rédacteur du *Journal de Roubaix* écrit : « Le temps n'est décidément plus, d'ailleurs, où M. le maire ne trouvait d'opposition nulle part, ni dans son Conseil, ni ailleurs. Ne voilà-t-il pas que le Conseil d'Etat et le gouvernement réclament des comptes ! Ils veulent savoir la situation financière de la ville avant d'autoriser un emprunt. »

Pour de la naïveté, c'est de la naïveté. M. F. D., s'il n'a pas voulu se payer la tête de ses lecteurs, en a pris une assez forte dose.

On dirait vraiment que notre rédacteur clérical ne sait pas que ce n'est pas la première fois que l'autorité supérieure agit ainsi. Consultez les archives, et vous serez édifié, M. F. D. ! Ce que l'on fait aujourd'hui, on l'a fait hier, et sans doute, on le fera demain.

Après avoir dit que les observations des socialistes ne furent pas toujours très justes et très concordantes, le rédacteur du *Journal de Roubaix* s'occupe des vœux déposés par les unifiés, notamment du vœu relatif aux trois ans, et du vœu relatif aux quêtes faites à domicile par les cléricaux.

Les conseillers de la majorité ont refusé de discuter la question du service militaire. M. F. D. en conclut qu'ils ont agi ainsi pour ne pas créer de division. M. F. D. se met le doigt dans l'œil. Nos amis sont indépendants; s'ils n'ont pas discuté le vœu des trois ans, c'est qu'ils ont pensé qu'ils étaient à la mairie pour s'occuper uniquement des affaires municipales et non pour s'immiscer dans les questions qui sont du ressort des députés et des sénateurs.

Quant au second vœu, M. F. D. y voit une manifestation anticléricale lorsqu'il n'y a qu'une question de justice.

Les comparaisons qu'il se plaît à faire ne sont pas possibles. Dans la série d'articles que nous avons en réserve sur les œuvres cléricales à Tourcoing, et que nous allons donner, sans négliger pourtant les questions de politique locale, nous le lui démontrerons.

Arrêtons-nous pour aujourd'hui.

MALGRÉ L'ARRÊTÉ D'EXPULSION

Pierre Verbelst, âgé de 23 ans, briquetier, demeurant à Harlebeke (Belgique), se promenait hier, malgré un décret d'expulsion, dans la rue de Rennes. Aperçu par des agents, il fut arrêté. Il a été conduit à Lille, après rédaction du procès-verbal.

IL N'AVAIT PAS L'AUTORISATION

M. Holvoet Jules, cabaretier, rue Saint-Jacques, avait eu mercredi, dans la soirée, l'idée de donner un bal dans son établissement. Il n'avait pas demandé l'autorisation. Il a eu le désagrément d'une contravention.

FIN DE GRÈVE

Les onze remailleuses qui étaient en grève à l'établissement Jules Delmasure, rue du Château, ont repris le travail hier matin.

Ces ouvrières sont employées à un autre genre de travail plus rémunérateur.

MUSELEZ DONC VOS CHIENS

Certains Tourquennois n'ont aucun souci de la sécurité de leurs pauvres toutous.

L'impitoyable charrette en conduit tous les jours en fourrière. Avant-hier sept chiens ont été recueillis, hier cinq. Si ça continue les contraventions se multiplieront, et tous les toutous seront en fourrière.

TIR NATIONAL

Fête Fédérale

Nous apprenons avec joie que la liste des souscripteurs s'allonge tous les jours. Le stand de tir plaît aux Tourquennois. Ils ne reculent devant rien pour donner un grand éclat à la 29e fête fédérale des sociétés de tir qui sera donnée à Tourcoing le 29 juin.

A L'AMICALE COLBERT

Dimanche 8 juin, à 11 heures, remise des prix du concours de jeux, au Foyer de l'Amicale.

Les commissaires sont priés, comme les années précédentes, d'apporter un prix ou surprise pour augmenter le nombre des lots.

— Le même jour, le secrétaire se tiendra à la disposition des Anciens Elèves pour recueillir leur adhésion au banquet annuel.

— Les amateurs de tir à l'arme de guerre peuvent s'exercer au Stand municipal, de 9 heures et demie à 11 heures. Des fusils et cartouches leur seront remis gratuitement par un commissaire de Colbert.

— Les tireurs à la carabine sont invités à participer au grand concours de l'Amicale Michelet qui est sur le point de se terminer.

DUCASSE DES PHALEMPINS

Les habitants du quartier des Phalempins nous prient de rappeler aux Tourquennois que leur ducasse annuelle qui a été remise, aura lieu dimanche 8 juin.

Les forains ont déjà pris leurs précautions toutes les places sont occupées par les attractions diverses, chevaux de bois, balançoires, etc.

Samedi 7 courant, à 6 heures du soir, ouverture de la ducasse.

Dimanche 8, concours de pinsons dans plusieurs estaminets du quartier, nombreuses attractions.

Lundi 9, continuation de la ducasse, etc.

Avis aux amateurs de la joie.

AUTOUR DE LILLE

LAMBERSART

Perception. — La tournée du percepteur qui devait avoir lieu à Lambersart lundi 9 courant est reportée au lendemain mardi 10 juin, aux heures habituelles, pour cause d'empêchement imprévu.

THUMESNIL

La Fanfare des usines Tudor retour du concours de Charmes (Aisne) où elle a obtenu ainsi que nous l'avons annoncé : le 1er prix de lecture à vue avec palme, le 1er prix d'exécution à l'unanimité, le 1er prix d'honneur ascendant avec félicitations du jury, et un prix de direction avec félicitations, fera sa rentrée officielle le samedi 7 juin.

Elle sera reçue par les sociétés place Jacques-Febvrier (porte d'Arras), à 8 heures, pour être conduite à son siège, où des vins d'honneur lui seront offerts.

Une brillante réception lui est réservée.

ATTICHES

Les membres de la Ligue Républicaine sont priés de bien vouloir se rendre dimanche 8 juin, à 1 heure et demie, chez Collette. Le départ pour la conférence de Fretin est fixé à 4 heures.

FRETIN

La Ligue Républicaine Démocratique du canton de Pont-à-Marcq, dont le président est notre ami M. Paul Lepeuple, le sympathique conseiller municipal de Bersée, tiendra le 8 juin à Fretin, salle Gabriel Boucher, à 4 heures précises, sa réunion annuelle. M. P.-T. Pelleau, rédacteur au « Progrès du Nord », y fera une conférence sur l'« Action Républicaine ».

Tous les membres de la Ligue R. D. du canton, tous les vrais républicains ne manqueront point d'assister à cette réunion.

MOUVAUX

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira en session ordinaire de mai le mardi 10 juin, à 8 heures du soir.

FOREST

Au Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni en session budgétaire de mai sous la présidence de M. Masquelier, maire.

Etait absent excusé M. Mathon.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté, ainsi que le compte administratif du maire donnant un excédent de recettes de 1.359 fr. 63 allant au budget additionnel. M. le maire est félicité pour sa bonne gestion.

Le budget primitif de 1914 porte 8.906 fr. 67 en recettes et en dépenses.

Bureau de Bienfaisance. — Le compte administratif se crédite par 637 fr. 41 allant au budget additionnel.

Le budget primitif de 1914 porte 750 francs en recettes et en dépenses.

Il est fait droit à une réclamation relative aux portions ménagères.

A huis clos, le Conseil, sur la proposition du Bureau de Bienfaisance, admet 13 habitants au bénéfice de l'assistance médicale gratuite et 2 vieillards à l'assistance obligatoire.

La séance est ensuite levée.

LANNOY

Nécrologie. — M. Decandin, commis des contributions indirectes dans notre ville, et délégué de la S. R. C. P., vient de perdre son père, décédé à Ecourt-Saint-Quentin, et dont les funérailles auront lieu samedi à 10 heures. Nous prions l'ami Decandin d'agréer nos condoléances émues.

NORD

DOUAI

Lycée de Douai. — Nous sommes heureux d'enregistrer les succès remportés par les élèves du Lycée de Douai, au récent concours d'escrime organisé par le Collège d'Arras.

Fleuret. Juniors : 1er prix, Favre, de Douai — Seniors : 3e prix, Sylvain, de Douai.

Epée. 1er prix, Pion, de Douai ; 4e prix, Leroy, de Douai.

Ces résultats font le plus grand honneur à l'enseignement du dévoué professeur Simon.

Dans la magistrature. — M. Monier, substitut du Procureur de la République près le Tribunal de première instance de Douai, est nommé en la même qualité au Tribunal de première instance de Lille.

Pendant son court séjour à Douai, M. Monier avait, par sa courtoisie et son amabilité, su se faire aimer et estimer de tous ceux qui furent en relations avec lui.

Tout en lui témoignant les vifs regrets que nous éprouvons de le voir nous quitter si rapidement, nous lui adressons nos félicitations les plus sincères pour l'avancement qui lui est accordé.

M. Monier est remplacé à Douai comme substitut par M. Bosso, avocat.

Adjudication. — Le lundi 16 juin, à 2 heures et demie du soir, aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle des Prud'hommes, l'adjudication publique, en cinq lots, de 16 ares 11 centiares de terrains de démantèlement sis chemin vicinal N° 13 dit d'Esquerchin.

Feuilleton du 6 juin — 15

Les Destructeurs du Monde

par Paul-Yves SEBILLOT

Victor Verdier partit aussitôt en automobile avec les deux agents de la Police Secrète que le chef de la Sûreté avait mis à sa disposition et ils se rendirent à Pontoise.

Là, ils acquirent la certitude que ceux qu'ils cherchaient y étaient en effet passés l'avant-veille au soir. Les ravisseurs avaient ainsi trente-six heures d'avance sur eux.

A Puiseux, commune située à cinq kilomètres plus loin, ils recueillirent de nouveaux renseignements et apprirent que la direction des fugitifs n'avait pas changé.

A la Villeneuve-Saint-Martin, on avait vu aussi l'automobile rouge, et un habitant, interrogé par un des agents de la Sûreté, lui apprit qu'à la sortie du village la voiture tournant à droite était remontée par la route d'Ableiges.

Ils se rendirent alors à cet endroit ; mais là, malgré une enquête des plus minutieuses, ils ne purent obtenir aucun renseignement. Personne n'avait remarqué le passage d'une automobile rouge.

Les recherches devaient donc se limiter entre ces deux villages, sur une distance de deux kilomètres et demi environ.

La route fut examinée minutieusement.

Tout d'abord, les trois enquêteurs reconnurent leurs propres traces, faciles à identifier, puis ils en distinguèrent d'autres, qui étaient selon toute probabilités celles de l'automobile fugitive.

Cette piste fut retrouvée par eux près de la Villeneuve-Saint-Martin.

Laissant dans ce village leur voiture à la garde du chauffeur, ils suivirent à pied les marques laissées sur le chemin par les roues.

C'était chose assez facile, car la veille du jour de l'enlèvement, il était tombé des pluies torrentielles qui avaient détrempé la route alors que, au contraire, depuis le passage de l'automobile rouge, le temps avait été splendide et sec.

Ils remontèrent ainsi pendant cinq cents mètres environ, jusqu'à l'embranchement d'un chemin de traverse. Là, la piste tournait à gauche.

Un coup d'œil jeté sur la carte leur apprit que cette voie coupait à travers champs et conduisait au village d'Us.

Les ravisseurs avaient peut-être voulu rejoindre à cet endroit la route de Gisors sans passer par Ableiges, de manière à tromper ceux qui pouvaient les poursuivre.

La supposition était vraisemblable, et les détectives proposèrent de retourner à la Villeneuve-Saint-Martin pour chercher l'auto et filer vers Us afin d'y faire une enquête.

Toutefois, sur les instances de Victor Verdier, ils continuèrent leurs investigations sur ce chemin de traverse.

Bien leur en prit, car un peu plus loin, ils constatèrent que la voiture avait quitté la route et s'était engagée dans un champ.

Là, on voyait parfaitement que le véhicule s'était arrêté, car de l'huile et de la graisse étaient tombées du moteur et formaient encore de petites taches noires sur le sol.

Les fugitifs, aussi, étaient descendus et de nombreuses empreintes autour des légers sillons creusés par les roues en faisaient foi. Au milieu d'elles, il était aisé de distinguer, à côté de chaussures masculines, la trace plus fine et plus légère, laissée par une bottine de femme.

Les deux agents qui, avec leur expérience professionnelle étudièrent ces marches, ne tardèrent pas à établir qu'elles appartenaient à cinq personnes différentes: quatre hommes et une femme. Elles furent mesurées, puis on suivit la direction qu'elles prenaient à partir de cet endroit.

Soudain, à quelques mètres plus loin, un des détectives se baissa et ramassa un petit objet.

— Voilà un médaillon, dit-il.

— Montrez-le-moi, s'écria vivement Victor Verdier.

Il prit le bijou des mains de l'agent et, après l'avoir examiné, il répondit :

— Il appartenait, en effet, à celle que nous cherchons : on peut y lire ses initiales: « M. K. » Madeleine Kreuzay !

— Evidemment, conclut le second agent, nous sommes sur la bonne voie. »

Ils s'avancèrent encore, mais perdirent bientôt la piste, car les traces s'arrêtaient brusquement. Ils revinrent à l'entrée du champ où ils constatèrent avec surprise que l'auto qu'ils recherchaient s'était arrêtée dans cet endroit et paraissait n'en pas avoir bougé.

Comment alors expliquer sa disparition ? Et, cependant, le doute était impossible : l'auto n'avait pas été plus loin et n'avait pas viré pour repartir.

Ils regagnèrent fort perplexes la Villeneuve-Saint-Martin, et roulèrent à toute vitesse vers Vigny.

Dans cette localité, on ne put leur fournir aucun renseignement.

Ils se livrèrent sans plus de succès à une sérieuse enquête à Us.

Toutefois, par une coïncidence étrange, dans ces deux villages, il n'était question que d'un bolide qui, deux nuits avant, avait passé dans le ciel au-dessus du pays et avait disparu dans la direction de Frémécourt et de Corneilles...

VI

Enquêtes et perquisitions

Quelques jours après le dramatique enlèvement de Madeleine par les mystérieux conducteurs de l'automobile rouge, une importante réunion se tint dans le cabinet du Préfet de Police, ami personnel du professeur Kreuzay.

— Nous savons, dit le chef de la Sûreté, que les ravisseurs étaient au nombre de quatre, et qu'ils sont de nationalité russe ou polonaise. Nous avons acquis la certitude que trois d'entre eux n'étaient à Paris que depuis peu de jours.

Ils demeuraient rue des Ecoles ; la concierge n'a jamais su que le nom d'un seul qui lui dit s'appeler Bernlieff. Elle les logeait à la semaine, ils l'ont payée strictement ; ils ne recevaient pas de lettres, et elle ne sait pas leurs noms. Ces trois individus semblent d'ailleurs n'avoir joué dans cette affaire qu'un rôle de comparses assez effacé. Quant au quatrième personnage, qui paraît être l'instigateur et le directeur de l'enlèvement, il habitait Paris depuis plus longtemps.

Les policiers russes chargés de la surveillance des réfugiés dans la capitale française nous ont appris quelques renseignements sur lui, assez vagues cependant.

Il prétendait se nommer Korsakoff ce qui est évidemment un faux nom. Il n'avait aucune profession ; on ne lui connaissait aucun moyen d'existence, et pourtant, bien qu'il menât une vie très simple et qu'il parût plutôt pauvre, il dépensait sans compter dans certaines circonstances.

Nous avons aussi découvert qu'il avait deux domiciles, l'un rue Berthollet où il était connu sous le nom de Korsakoff et l'autre Passage du Clos-Bruneau. Là, il se faisait appeler Kropotchine.

Grâce à nos collègues de la police russe, nous avons pu établir d'une manière certaine que ces deux personnages n'en faisaient qu'un seul ; mais il ne nous a malheureusement pas été possible de découvrir son véritable nom, malgré plusieurs enquêtes et des visites domiciliaires.

Cependant, un fait nouveau, et qui peut être d'un grand intérêt, a été découvert par un de nos agents. Il a remarqué que la maison du passage du Clos Bruneau communiquait par un couloir intérieur avec l'immeuble de la rue des Ecoles dans lequel, précisément, habitaient les autres ravisseurs.

Cela semblerait prouver que cet enlèvement a été longuement prémédité, que son instigateur connaissait bien les alentours du Clos Bruneau et qu'il avait eu l'habileté de choisir ainsi une maison à double issue. Cette circonstance lui permettait en outre de communiquer directement avec ses complices sans éveiller l'attention par de multiples allées et venues. »

Le Préfet de Police, M. Kreuzay et Victor Verdier émirent diverses hypothèses, puis le chef de la Sûreté reprit :

— Voilà à peu près tout ce que j'ai pu obtenir de renseignements à Paris même.

Quant aux localités des environs par lesquelles l'automobile rouge a passé, je m'y suis livré à une enquête personnelle, et dans le champ où le véhicule semble avoir disparu subitement, j'ai fait une découverte qui nous donnera vraisemblablement de précieuses indications, quoique, jusqu'à présent, il m'ait été impossible de dégager une idée générale de l'ensemble des faits étranges et anormaux que j'ai relevés.

Je me rendis sur les lieux avec deux chiens spécialement dressés aux recherches d'objets ; néanmoins comme plusieurs jours s'étaient écoulés entre l'enlèvement et ma visite, je n'avais qu'un espoir assez vague d'obtenir un résultat. Je vous avais demandé (et en disant cette phrase le chef de la Sûreté se tourna vers M. Kreuzay) des gants ayant été portés par Mlle votre fille ; arrivé dans le champ où disparut l'automobile je fis flairer ces gants à mes chiens. Je retrouvai les mêmes traces de pas signalées par M. Verdier, et les deux agents, et je fis prendre des moulages de ces empreintes ; sans nul doute, certaines ont été marquées par les souliers de Mlle Kreuzay... »

(A suivre.)

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAÎCHEUR
96, rue Nationale, Lille